366, rue Sainte-Anne
Yamachiche (Québec) G0X 3L0
Tél. : 819 296-3795
Téléc. : 819 296-3542
Courriel : hoteldeville@yamachiche.ca
Site internet : www.yamachiche.ca

Village-relais
un refuge au cœur du voyage

BULLETIN MUNICIPAL

Pour toute **urgence** en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville, vous pouvez joindre l'employé de garde au numéro suivant :

819 296-3795, poste 3648

RAPPEL - BACS ROULANTS

OBLIGATOIRES depuis janvier 2015.

La Municipalité d'Yamachiche a réglementé les contenants servant à l'enlèvement des matières résiduelles ainsi que les matières recyclables.

Toutes les ordures ménagères doivent être déposées dans les bacs autorisés par la Municipalité, et ce, sur tout le territoire, à savoir des bacs roulants d'une capacité de 240 ou 360 litres.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2015, l'utilisation de bacs roulants (noirs ou gris foncé) est **obligatoire** pour les ordures ménagères, sauf aux endroits desservis par un conteneur communautaire.

LANCEMENT D'UN RALLYE GÉOCACHING ALLEZ! À VOS GPS!

Qu'est-ce qu'un rallye géocaching?

On entend beaucoup parler en ce moment des Pokémons, mais ce n'est rien de similaire à ce genre d'activité. On parle plutôt ici d'une nouvelle initiative qui permettra de vous faire découvrir les richesses culturelles, patrimoniales et naturelles de la MRC de Maskinongé. Le nouveau projet de « Rallye géocaching » a pour but de faire découvrir du pays aux jeunes adultes de la région.

Le géocaching est une chasse aux trésors qui consiste à utiliser un GPS pour rechercher un contenant (généralement appelé « cache » ou « géocache ») dans divers endroits. Une géocache typique est constituée d'un petit contenant étanche et résistant comprenant un registre des visites et un ou plusieurs trésors pouvant contenir des objets de formes et de tailles variées tels qu'une oeuvre d'art d'un artisan de la région ou encore une boîte à goûter, etc.

Le but de cette chasse aux trésors des temps modernes est de répondre à une série de questions portant sur la MRC de Maskinongé ou sur des lieux culturels ou touristiques environnants à l'aide d'une application de géolocalisation sur un téléphone intelligent, d'un GPS de plein air ou une application de géocaching. Des coordonnées géographiques vous guideront vers les endroits où sont dissimulés les caches.

Deux parcours vous sont proposés :

Le premier parcours « Au-delà de la cachette » :

Sur une distance d'environ 45 km s'étendant sur les municipalités de Maskinongé, Louiseville, Saint-Léon-le-Grand et Yamachiche, ce trajet, adressé à tous, présente des caches dites plus communes, de différentes tailles, qui font référence au patrimoine bâti.

Le deuxième parcours « Très-Arts cachés » :

Ce parcours offre quant à lui des caches plutôt atypiques, fabriquées par des artisans d'ici. Ce tracé est d'une longueur de 65 km et couvre les municipalités de Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Paulin, Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Mathieu-du-Parc. L'auberge Le Baluchon offre également un parcours constitué de dix caches pour ses clients.

Cette chasse aux trésors n'est pas seulement pour la population, mais également pour les touristes qui voudront s'adonner à cette activité.

Voici trois lieux d'accueil touristiques pour renseigner les touristes et recevoir un guide et un GPS, au besoin, en plus de se faire expliquer le fonctionnement du rallye :

1. Saint-Élie-de-Caxton
2. Saint-Alexis-des-Monts
3. Bureau d'information touristique

Ce projet est un moyen intéressant de faire bouger la MRC, d'intégrer les arrivants à la culture et au patrimoine de nos municipalités et augmenter le tourisme de la région. Nous vous rappelons que cette activité est offerte pour tous, autant pour les nouveaux adeptes que les géocacheurs aguerris. Tout le monde y trouvera leur compte dans ce jeu de cache-cache.

BONNES NOUVELLES - SOYONS FIERS!

10E ANNIVERSAIRE GARAGE MARC ST-YVES

Félicitations à Mme Isabelle Houle ainsi qu'à M. Marc St-Yves pour ces belles années et nous leur souhaitons bon succès dans les années à venir!

INVESTISSEMENT À L'USINE ATRAHAN TRANSFORMATION INC.

⇒ Consolidation de 360 emplois chez Olymel / ATrahan Transformation inc.;
⇒ Consolidation de 430 emplois chez Lucyporc;
⇒ 350 nouveaux emplois;
⇒ Un total de 1140 emplois.

QUE CONNAISSEZ-VOUS SUR L'EAU QUI PASSE DANS VOS TUYAUX?

Les ménages québécois consomment une moyenne résidentielle d'environ 386 litres d'eau par personne, par jour.

Astuces d'économies :

5 Litres ➜ Lavez les fruits et les légumes dans un évier partiellement rempli d'eau.
Économie de 5 LITRES d'eau chaque fois.

12 Litres ➜ Fermez l'eau lorsque vous vous brossez les dents, lavez le visage ou rasez.
Jusqu'à 12 LITRES d'eau économisés chaque minute.

80 Litres ➜ Installez une laveuse à haut rendement et vous économiserez.
Jusqu'à 80 LITRES d'eau économisés par brassée.

200 Litres ➜ Prenez une douche de 5 minutes au lieu de 15 minutes.
Jusqu'à 200 LITRES d'eau économisés.

300 Litres ➜ Lavez votre voiture avec un sceau rempli d'eau plutôt qu'avec un boyau d'arrosage.
Jusqu'à 300 LITRES d'eau économisés.

6000 Litres ➜ Installez un récupérateur d'eau de pluie pour laver votre terrasse, faire du jardinage ou arroser votre pelouse.
Jusqu'à 6000 LITRES d'eau économisés par année.

ACTIVITÉS ET LOISIRS

Vente de garage

Une seconde vente de garage aura lieu les **samedi et dimanche 24 et 25 septembre prochains, de 9 h à 15 h.** Installez-vous à votre demeure ou aux terrains des loisirs pour vendre votre matériel. **Exceptionnellement** pour cette journée, aucun permis de vente de garage n'est exigé. En cas de pluie, l'activité est annulée.

Un casse-croûte au profit du Service récréatif et sportif d'Yamachiche sera aménagé sur place.

Un itinéraire des endroits ayant du matériel à vendre sera produit. Pour vous inscrire, il vous suffit d'appeler au 819 296-3795, poste 3605, en mentionnant votre adresse et le genre de matériel à vendre (exemple : articles pour bébé, etc.). **LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR L'ITINÉRAIRE EST LE MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2016.**

L'itinéraire sera disponible dans la semaine du 12 septembre aux endroits suivants : Dépanneur Vic, Dépanneur Clair de Lune, hôtel de ville d'Yamachiche et sur le site Internet de la Municipalité d'Yamachiche.

VOUS AVEZ UN RÉFRIGÉRATEUR À DONNER ET EN BON ÉTAT DE MARCHE!

Voilà une opportunité qui s'offre à vous.

Le Coup de pouce alimentaire de Yamachiche a un besoin urgent d'un réfrigérateur, en bonne condition, afin de conserver les denrées périssables desservies aux familles démunies d'Yamachiche.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez communiquer avec Mme Lise Meunier au 819 264-5577 ou M. Rosaire Thibault au 819 296-3560.

AVIS PUBLIC

Vous est par la présente donné par la soussignée Linda Lafrenière, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Yamachiche,

À l'effet que le conseil municipal de la Municipalité d'Yamachiche adoptera en date du mardi 6 septembre 2016 :

Le **Règlement numéro 422** concernant un amendement au code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité d'Yamachiche:

« CONSIDÉRANT l'adoption de la Loi 83 modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, il sera interdit à tout élu de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la Municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la Municipalité »

Le **Règlement numéro 423** concernant un amendement au règlement 328 :

« Pour y ajouter le pouvoir de délégation à la direction générale de former un comité de sélection lors d'appel d'offres »

Le **Règlement numéro 425** concernant un amendement au code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité d'Yamachiche :

« CONSIDÉRANT l'adoption de la Loi 83 modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, il sera interdit à tout employé de la Municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la Municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la Municipalité »

Tous les intéressés peuvent se procurer une copie de ces règlements en s'adressant à l'Hôtel de Ville de la municipalité, au 366, rue Sainte-Anne à Yamachiche.

Donné à Yamachiche, ce 25 août 2016.

Linda Lafrenière
Secrétaire-trésorière

AVIS DE PROMULGATION

AVIS est par la présente donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 18 avril 2016, le conseil a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 418

RÈGLEMENT d'emprunt concernant la construction d'un terrain de tennis.

AVIS est de plus donné que ledit règlement est approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, qu'il est présentement en vigueur et qu'il est à la disposition de tous les citoyens.

AVIS est par la présente donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 6 juin 2016, le conseil a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 420

RÈGLEMENT d'emprunt concernant des travaux de traitement de surface au chemin du Canton Sud et au chemin de la Rivière-aux-Glaises.

AVIS est de plus donné que ledit règlement est approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, qu'il est présentement en vigueur et qu'il est à la disposition de tous les citoyens.

Donnés à Yamachiche, ce 25 août 2016.

BIBLIOTHÈQUE J.-ALIDE PELLERIN

BÉNÉVOLES DEMANDÉS

Les bénévoles sont les racines qui ancrent les collectivités. Tout comme les arbres ne sauraient s'épanouir sans racines, ceux-ci jouent un rôle essentiel dans l'épanouissement de notre collectivité. Depuis bientôt 40 ans, les bénévoles de la bibliothèque J.-Alide-Pellerin sèment la culture à tout vent.

Le comité des bénévoles de la bibliothèque J.-Alide-Pellerin veut perpétuer cette tradition en offrant de nouvelles possibilités d'actions bénévoles pour maintenir et bonifier son offre de services. Devenir bénévole offre plusieurs occasions positives de dépassement de soi. En plus d'être une expérience gratifiante pour les adultes et les jeunes de 16 ans et plus, devenir bénévole à la bibliothèque permet de joindre une équipe qui travaille pour un réseau de bibliothèques à travers le Québec. Venez faire la promotion de la culture, de l'alphabétisation, de la communication et de l'éducation!

L'équipe est à la recherche de personnes dynamiques pour assumer les fonctions suivantes sous la supervision des différents responsables telles que :

- Préposé au classement des volumes;
- Préposé au comptoir des prêts et retours;
- Préposé à la préparation matérielle et réparation des volumes;
- Préposé aux animations culturelles.

Voici quelques qualités et aptitudes recherchées :

- Sens de l'initiative;
- Facilité de communication;
- Sens de l'organisation;
- Capacité à travailler en équipe;
- Bonne forme physique;
- Méthodique et minutieux;
- Connaissance de l'informatique;
- Être prêt à suivre les formations requises afin de bien exécuter les fonctions demandées;
- Flexibilité d'horaire.

Pour plus amples détails sur les fonctions de bénévoles à la bibliothèque J.-Alide-Pellerin, veuillez communiquer avec le responsable, M. Jean-François Blais, au 819 296-3580 ou par courriel au biblio020@reseaubibliocqlm.qc.ca.

La bibliothèque n'attend plus que vous!

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE...OBLIGATOIRE

Système automatisé de messagerie (SAM)

La Municipalité d'Yamachiche veut communiquer avec vous par un système automatisé de messagerie (SAM), visant à vous tenir informé lors de :

- mesures d'urgence;
- situations majeures comme par exemple, les avis d'ébullition.

Nous demandons votre collaboration afin que chacun de vous s'inscrive en remplissant le formulaire sur le lien ci-dessous pour recevoir les avis qu'émettra votre Municipalité soit par voie téléphonique, courriel ou SMS, selon votre demande.

Vous n'avez qu'à consulter le site Internet de la Municipalité d'Yamachiche et cliquer sur « **Pour vous inscrire au système automatisé de messages (SAM) de la Municipalité** » et remplir les champs d'information demandés.

Assurez-vous que les informations inscrites à votre dossier soient à jour.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec Marie-France Boisvert au 819 296-3795, poste 3631.